

FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances
& Intermédiaires financiers de Belgique



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance

Bruxelles, le 19 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vos assurances et le Coronavirus (COVID19)

La situation sanitaire qui impose des mesures strictes de la part des autorités va impacter de manière importante l'économie.

Beaucoup de secteurs seront touchés à des niveaux différents. C'est pourquoi les courtiers, en concertation avec les Autorités (FSMA) et les Entreprises d'assurances (Assuralia) sont au service des entreprises en difficultés afin de trouver les mesures adaptées aux attentes et besoins de chacun, selon ses spécificités et ses problèmes. N'attendez pas l'échéance prochaine ou le sinistre éventuel, mais **CONSULTEZ** votre courtier immédiatement pour lui permettre de négocier avec les compagnies d'assurances, des solutions adaptées et sur mesure.

Que ce soit une question de primes à payer, de suspension de garantie, de non-activité, de modification de l'activité de votre société ou tout autre problème en lien direct avec la crise actuelle, prenez contact avec votre courtier.

Comme vous le savez, tout contact physique devant être évité, nous vous invitons à utiliser des moyens de communications digitaux ou téléphoniques pour gérer cela. Nous vous invitons aussi si ce n'était déjà le cas, à communiquer vos coordonnées digitales (adresses mail) à votre courtier.

Pour plus d'informations

Patrick CAUWERT

C.E.O. FEPRABEL

Porte-parole des courtiers en assurances

0475 60 58 60

02 743 25 60

patrick.cauwert@feprabel.be

À propos de FEPRABEL

FEPRABEL est la fédération des courtiers en Assurances et des Intermédiaires financiers de Belgique. Son rôle est donc de représenter et de défendre les intérêts de ces professions. En tant que fédération professionnelle reconnue, FEPRABEL jouit de l'attention et de la reconnaissance des autorités politiques, instances officielles et groupes financiers du secteur. Les contacts qu'elle entretient avec le Ministère des Affaires économiques, l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), la Commission des Assurances et la Commission paritaire 307 sont donc nombreux et importants.